

**P**ar le biais d'un communiqué, la mairie de Cousance a tenu à informer ses habitants de la tenue de 4 permanences afin de permettre à ceux-ci de venir récupérer librement un masque en tissu. Ces permanences se tiendront sous le nouveau préau, derrière la mairie : mercredi 13 mai, de 14 à 17 heures, jeudi 14 mai, de 9 à 12 heures, vendredi 15 mai, de 13 à 17 heures et samedi 16 mai de 9 à 12 heures.

Chaque habitant devra se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque Cousançois âgé de 75 ans et plus bénéficiera de son masque directement déposé dans sa boîte aux lettres.

Tous les masques distribués cette semaine sont labellisés et lavables jusqu'à 100 fois. Ceux distribués en juin le seront 50 fois.

Lors de la première semaine du mois de juin, un second masque en tissu sera gracieusement déposé dans les boîtes aux lettres. La municipalité tient à remercier chaleureusement les couturières bénévoles qui ont fabriqué plus de 400 masques et qui les ont distribués durant toute la période de confinement.